

**REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE NOMMÉ**  
**AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**COMMUNE DE CORSEPT**

Information donnée en application des articles L.123-6 et R.123-11 du code de l'action sociale et des familles.

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Corsept se compose de 11 membres : le Maire, 4 membres élus par le conseil municipal, et 4 membres nommés par le Maire. Ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature municipale.

Conformément à l'article L.123-6 précité, doivent figurer parmi les membres nommés :

- un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- un représentant des associations familiales
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
- un représentant des associations de personnes handicapées du département

Suite à la démission d'office d'un membre du conseil d'administration, et conformément à l'article R.123-14 du CASF (Code de l'Action Sociale des Familles) : "Les membres du conseil d'administration qui se sont abstenus sans motif légitime de siéger au cours de trois séances consécutives peuvent, après que le maire, président du conseil d'administration, les a mis à même de présenter leurs observations, être déclarés démissionnaires d'office par le conseil municipal sur proposition du maire pour les membres élus ou par le maire pour les membres que celui-ci a nommés."

Le renouvellement devra intervenir dans les deux mois à compter de la vacance du siège.

Suite à la démission d'office en date 15 février 2019 d'un membre nommé, les associations précitées sont invitées à formuler leurs propositions de représentant. Ces propositions devront être adressées à Madame le Maire, Présidente du CCAS de Corsept, au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2019. Le présent avis est diffusé par affichage en mairie et insertion sur le site internet de la commune.

Fait Corsept, le 18 février 2019

La Présidente du C.C.A.S.,  
Maire de Corsept,  
Patricia BENBELKACEM

